LES AVENTURES D'UN PRISONNIER ARABE ET D'UN PATRICE BYZANTIN A L'EPOQUE DES GUERRES BULGARO-BYZANTINES

Marius Canard

RÉCIT TIRÉ DE TANÛKHÎ (Xe SIÈCLE), *AL-FARADJ BAʿD ASH-SHIDDA*, LA DÉLIVRANCE APRÈS L'ANGOISSE [1] (I, 138–147)

PARMI les nombreuses anecdotes en marge de l'histoire des rapports entre Byzance et les Arabes, qui sont répandues dans les ouvrages d'*adab* (Belles-lettres) de la littérature arabe, l'une d'elles offre un caractère particulier, parce que, dans le cadre d'une histoire de prisonnier arabe rendu à la liberté pour être sorti vainqueur d'une controverse théologique en présence de l'empereur, s'insère le récit romanesque des aventures d'un patrice byzantin de grande famille chez un peuple qui semble être les Bulgares (Burdjân). Le raccord entre les deux récits se fait par l'analogie de la situation du prisonnier arabe avec celle du Grec, qui, dans sa jeunesse, fut prisonnier des Burdjân. L'un et l'autre sont délivrés quasi miraculeusement, mais d'une manière bien différente, et, après avoir souffert les misères de la captivité, sont rendus aux leurs, et retrouvent les joies de la liberté.

Le thème "Après l'angoisse, la délivrance" sert de titre à l'ouvrage entier d'où est tiré le récit en question. L'auteur est un cadi irakien de la seconde moitié du Xe siècle, Muḥassin at-Tanûkhî, qui a recueilli les anecdotes au cours d'entretiens familiers de la société cultivée de l'époque, de contes de "soirées" (*musâmarât*) qui faisaient les délices des califes et des grands. Il a eu des devanciers qui ont composé des ouvrages du même genre et du même titre, dont l'un au moins nous a été conservé. At-Tanûkhî a composé également un autre livre d'anecdotes dont deux intéressent aussi les rapports entre Arabes et Byzantins, le *Nishwâr al-Muḥâḍara* traduit par Margoliouth sous le titre *The Table-Talk of a Mesopotamian Judge*. Tandis que ce dernier ouvrage ne contient en principe que des histoires contemporaines de l'époque de l'auteur et relatives à la vie de la société musulmane irakienne, le *Al-Faradj baʿd ash-shidda* est un recueil de contes de toutes les époques qui ont tous le caractère commun d'avoir pour sujet une délivrance après une pénible épreuve (malheur, captivité, maladie, peine d'amour etc.).[2]

[1] Vieux thème de la sagesse populaire, qui est aussi dans le Coran, 65, 7 cf. 11, 13.

[2] L'ouvrage a été édité au Caire en 1903 (2 tomes en 1 vol.). Wiener, *Die Farağ baʿd aš-Šidda Literatur*, Der Islam, IV (1913), 287 sq., a étudié les prédécesseurs de Tanûkhî et donné la table des chapitres du *Faradj*, p. 407 sq. Une excellente étude a été faite par F. Gabrieli, *Il valore litterario e storico del Farağ baʿda ś-śidda di Tanûkhî*, *RSO*, XIX (Rome, 1940), 16–44 où l'on trouvera l'indication d'autres travaux. Voir aussi J. Obermann, dans *Yale Oriental Series-Researches* XVII, sur un ouvrage de *Faradj* dont nous n'avons plus qu'une traduction hébraïque.

Voici la traduction de ce récit, un des plus longs de l'ouvrage d'at-Tanûkhî, dont nous donnerons ensuite un commentaire pour essayer de démêler, à travers la masse des traits folkloriques qui feraient de cette histoire un beau conte des Mille et Une Nuits,[3] les éléments historiques qu'il semble contenir et qui se rapportent à l'histoire des rapports entre Arabes et Byzantins d'une part, entre Byzantins et Bulgares d'autre part, si, comme nous le pensons, ce sont bien les Bulgares qui sont désignés sous le nom de Burdjân. On verra d'ailleurs que les maladresses, les confusions et les obscurités du récit, malgré des points de repère chronologiques assez précis, ne permettent pas de fixer de façon certaine les événements historiques auxquels il semble être fait allusion dans cette anecdote. Quant aux thèmes folkloriques, nous ne ferons que les signaler sans en faire une analyse et une étude comparative.

"Nadjîd, secrétaire d'Ibrâhîm ibn al-Mahdî, rapporte qu'Ibrâhîm lui a raconté que Mukhallad aṭ-Ṭabarî, secrétaire d'al-Mahdî à la Chancellerie [Dîwân ar-Rasâ'il], lui fit le récit suivant:

"J'étais au Dîwân d' ʿAbd al-Malik, apprenant mon métier [de secrétaire], comme le font les jeunes dans les bureaux [dîwâns], quand arriva une lettre du Préposé à la Poste dans les Marches frontières syriennes adressée à ʿAbd al-Malik. Cette lettre l'informait que des cavaliers grecs étaient arrivés en vue des Musulmans, que ceux-ci avaient marché à leur rencontre en plusieurs groupes, et étaient revenus, ramenant avec eux un homme qui avait été fait prisonnier à l'époque de Muʿâwiya ibn Abî Sufyân. Ils racontèrent que les Grecs, lorsqu'ils se rencontrèrent avec eux, leur firent savoir qu'ils n'étaient pas venus avec des intentions hostiles, mais pour remettre le Musulman en question entre les mains des Musulmans, sur l'ordre, disaient-ils, du roi des Rûm. Le Préposé à la Poste rapportait que les combattants musulmans avaient, selon leurs propres dires, interrogé le Musulman sur la déclaration des Grecs, que ses propres paroles avaient confirmé celles des Grecs, et qu'il avait dit avoir été bien traité par ceux-ci. Ils s'étaient alors éloignés des Grecs et avaient amené cet homme avec eux.

" 'Je l'ai interrogé moi-même,' poursuivit le Maître de Poste, 'et lui ai demandé la raison pour laquelle on l'avait fait partir [du territoire grec], mais il m'a déclaré qu'il n'en informerait personne autre que l'Emir des Croyants.' "

ʿAbd al-Malik ordonna de faire venir l'homme, et, quand il fut en sa présence, il lui demanda qui il était. Celui-ci fit le récit suivant:

[3] Voir plus loin l'appréciation qu'en a donnée Gabrieli au point de vue littéraire.

Récit du prisonnier arabe.

"Je suis Qubâth ibn Razîn le Lakhmide. J'habitais à Fosṭâṭ d'Egypte dans le quartier d'al-Ḥamrâ'. J'ai été fait prisonnier sous le califat de Mu'âwiya, le roi des Rûm étant à ce moment W.r. qâ ibn M.w.r. qah. — 'Comment vous a-t-il traités?' demanda 'Abd al-Malik. — Personne n'est plus hostile à l'Islam et aux Musulmans que lui. Mais il était clément et, à son époque, les Musulmans jouissaient d'une situation bien meilleure qu'à l'époque d'autres. Mais quand le pouvoir échut à son fils, ce dernier, dès le début de son règne, déclara: 'Lorsque les prisonniers sont restés longtemps dans une ville, ils s'y habituent, même s'ils sont dans une extrême misère; rien au contraire ne leur est plus désagréable que d'être transférés d'une ville dans une autre.' Il fit apporter douze flèches, fit inscrire sur la pointe de chacune le nom d'un des douze patrices. Chaque année on tirait au sort les flèches à quatre reprises. Les prisonniers étaient transportés chez le patrice désigné par la première flèche tirée au sort, et il les emprisonnait pendant un mois; ils étaient ensuite remis au patrice désigné par la seconde flèche après leur séjour d'un mois chez le premier patrice; après le second mois, ils étaient transportés chez le patrice désigné par la troisième flèche (et ainsi de suite). Puis, on recommençait à tirer les flèches au sort."

Qubâth continua: "Dès que nous arrivions chez un nouveau patrice, celui-ci disait: 'Je loue Dieu le Très-Haut qu'il ne vous ait pas fait subir l'épreuve du patrice des Burdjân.'[4] Son nom seul en effet nous faisait frémir, et nous louions Dieu de ne nous avoir pas éprouvés par sa vue. Au bout d'un certain nombre d'années[5] on tira à nouveau les flèches au sort. La première et la deuxième flèche désignèrent deux patrices; la troisième désigna le patrice des Burdjân. Nous passâmes deux longs mois dans la tristesse, nous attendant au pire. Les deux mois écoulés, nous fûmes transférés chez lui. Nous vîmes à sa porte une foule comme nous n'avions pas l'habitude d'en voir (à la porte des autres patrices), et nous fûmes témoins de traits de dureté et de cruauté auxquels nous n'étions pas habitués. Quand nous fûmes arrivés auprès de lui, son inhumanité et sa rudesse éclatèrent à nos yeux et nous fûmes persuadés que nous allions mourir. Il appela des forgerons et leur commanda d'enchaîner les Musulmans de la même façon que d'autres les enchaînaient. Les fers furent mis aux pieds des Musulmans l'un après l'autre. Quand le forgeron en vint à moi, je tournai les yeux vers le visage du patrice et je trouvai qu'il me regardait avec d'autres yeux que mes compagnons. Puis, il me parla en

[4] Texte: al-R.khân, à lire al-Burdjân.

[5] Ceci est sans doute une méprise du conteur ou du copiste pour: mois.

arabe, me demanda mon nom, mon origine et l'endroit où j'habitais, comme l'a fait l'Emir des Croyants. Je répondis sincèrement à ses questions. Puis il me dit: 'Quelle connaissance as-tu de votre Livre?' Je lui appris que je le savais par coeur et il me demanda de lui réciter la sourate de la Famille d''Imrân.[6] Je lui en récitai environ cinquante versets, et il me dit que j'étais un éloquent récitateur. Puis, il me demanda si je pouvais rapporter des poèmes. Je lui répondis que j'étais un bon transmetteur de vers et il me demanda de lui réciter des vers de divers poètes, ce que je fis, et il me dit que j'étais un excellent rapporteur de poèmes. Puis, se tournant vers son lieutenant, il lui dit: 'J'ai de l'affection pour cet homme. Ne le fais pas enchaîner.' Il ajouta: 'Il ne serait pas équitable de le perdre dans l'esprit de ses compagnons. Fais enlever les chaînes à tous, donne leur un bon cantonnement et ne lésine pas sur leur hébergement.' Il fit appeler ensuite son maître queux et lui dit: 'Tout le temps que cet Arabe restera chez moi, il ne mangera qu'à ma table, et prends garde qu'il n'entre jamais dans la cuisine quelque chose qu'il ne soit pas permis aux Musulmans de manger. Fais attention de ne mettre de vin dans aucun de tes mets.'

"Puis il fit apporter la table et me demanda d'approcher. Quand je fus assis à ses côtés, je lui dis: 'Que ma vie soit ta rançon! Tu m'es aussi cher que mon père. Je voudrais bien que tu me fasses savoir à quelle tribu arabe tu appartiens.' Il se mit à rire et dit: 'Je ne saurais répondre à ta question, car je ne suis pas arabe, de sorte que je ne puis satisfaire à ta demande.' 'Avec la facilité avec laquelle tu parles l'arabe?' 'Si la race se transmet par la langue d'une espèce humaine à une autre, alors tu es grec, car ta faconde en grec n'est pas inférieure à la mienne en arabe. A en juger par tes paroles, tu serais nécessairement grec, tandis que moi je serais arabe.' Je reconnus la justesse de ce qu'il disait.

"Je restai auprès de lui quinze jours, jouissant d'un bonheur comme je n'en avais jamais connu depuis ma naissance. Dans la nuit du seizième jour, je réfléchis que déjà la moitié du mois était passée, et que le temps approchait où je serais transféré chez un autre patrice. Je passai la nuit dans le chagrin. [Le lendemain] le messager du patrice m'appela pour prendre part au repas du patrice. Lorsque les mets eurent été placés devant nous, il vit que je mangeais avec une gêne inhabituelle et il me dit en riant: 'Je pense, ô Arabe, que comme la moitié de ton mois est passée, tu réfléchis au fait que le jour approche où tu seras transféré de chez moi chez un autre patrice, et qu'il ne te traitera pas comme je t'ai traité, que tu ne vivras pas chez lui comme tu vis chez moi. Tu as passé la nuit dans l'insomnie, le chagrin s'est emparé de toi, et ton humeur naturelle a changé.' 'Tu as dit

[6] C'est à dire la famille de Marie, c'est la troisième sourate du Coran.

vrai,' lui répondis-je. 'Je ne suis pas un homme libre, si je n'ai pas fait prendre une décision en faveur de mon ami,' me dit-il, 'Mange, Dieu te mettra à l'abri de ce que tu redoutes. Le jour où je t'ai aperçu, je n'ai pas eu de cesse que je n'eusse demandé au roi des Rûm de te laisser chez moi aussi longtemps que tu resterais en territoire grec. Tu ne seras pas transféré hors de chez moi et tu ne sortiras de mes mains que pour retourner dans ton pays. J'espère que Dieu le Très-Haut fera de moi l'instrument de ta libération.' Je fus rassuré. Je restai chez lui jusqu'à la fin du mois. Les flèches furent alors tirées au sort, et le sort désigna des patrices autres que celui chez lequel nous étions; mes compagnons furent transférés et je restai seul chez lui.

"Ce jour là, je pris le repas du matin avec le patrice. J'avais l'habitude après le repas, de le quitter pour aller retrouver mes frères musulmans. Nous conversions ensemble familièrement, nous lisions le Coran, nous faisions les prières en commun, nous nous remémorions les obligations religieuses et nous nous faisions entendre réciproquement ce que notre mémoire avait conservé des traditions prophétiques et autres. Ce jour-là, je m'en allai vers l'endroit où nous nous réunissions, et je ne vis aucun des Musulmans. Angoissé, et plein du regret nostalgique de mes compagnons, je passai une triste nuit pendant laquelle je ne pus fermer l'oeil. Au matin, j'étais l'homme le plus maussade du monde et le plus malheureux. Le messager du patrice vint me chercher au moment du repas, mais quand je fus arrivé auprès de lui, la tristesse était visible sur mon visage. J'étendis la main vers les mets, et il vit que je ne le faisais pas comme d'habitude. Il se mit à rire et me dit: 'Je pense que tu es affligé du départ de tes compagnons.' Je lui fis savoir qu'il avait dit vrai et lui demandai s'il ne possédait pas un moyen de les faire revenir auprès de lui. 'Le roi des Rûm,' me dit-il, 'n'a voulu transférer tes compagnons de chez moi chez un autre patrice que pour les affliger [davantage] et il est impossible qu'il rapporte les mesures prises contre eux pour leur nuire, [uniquement] à raison de ma sympathie et de mon affection pour toi. Je n'ai aucun moyen de rien changer à cela.' Je le priai de demander au roi des Rûm de me retirer de chez lui et de me joindre à mes compagnons, afin d'être avec eux partout où ils iraient. 'Il n'y a non plus aucune possibilité à cela,' me répondit-il, 'parce que je ne peux pas me permettre de te faire passer du bien-être à la misère, d'un traitement honorable à l'humiliation, du bonheur au malheur.' Quand il eut dit cela, mon abattement et l'emprise du chagrin sur moi apparurent sur mon visage, et il me demanda pourquoi je me laissais gagner par la tristesse. Je lui fis savoir que la douleur qui m'envahissait me rendait la vie insupportable et me faisait préférer la mort, parce que je savais bien que seule la mort pourrait m'apporter le repos. 'Si tu es sincère,' me dit-il, 'ta délivrance est

proche.' Je lui demandai quels étaient les indices qui lui faisaient dire cela et il me fit le récit suivant":

Récit du patrice

"Je suis tombé dans des malheurs beaucoup plus terribles que les tiens, et leur issue a été la délivrance. Ecoute mon histoire et tires-en profit. Sache que le patriciat, depuis deux-cents ans, se transmet par héritage. Le nombre des patrices était considérable. Ils disparurent et il ne resta plus que mon oncle et mon père. Le patriciat appartenait à mon oncle à l'exclusion de mon père. Mais mon père et mon oncle tardant à avoir un fils, ils offrirent aux médecins de grosses sommes d'argent pour se faire soigner par eux comme ils soignent les hommes et les femmes, jusqu'au jour où mon oncle devint impuissant et désespéra d'avoir des penchants sexuels. Il reporta alors tous ses soins sur le traitement médical de mon père le patrice. Ma mère devint enceinte de moi. Quand il sut que ma mère était enceinte, il envoya chercher et réunit un certain nombre de femmes enceintes de l'année, chacune de langue différente, une Arabe, une Grecque, une Franque, une Kurde, une Slave et une Khazare. Elles accouchèrent dans sa maison et quand ma mère m'eut mis au monde, il ordonna d'envoyer toutes ces femmes auprès de moi pour m'allaiter, et ensuite de me donner des compagnons de jeu et des précepteurs de même race que les femmes qui m'élevaient." Le patrice poursuivit: "Ils m'apprenaient la lecture et l'écriture des livres de leur religion. Il ne s'était pas encore écoulé neuf ans que je connaissais leur religion, que je lisais leurs livres et que je leur faisais des réponses à ce sujet. Puis, mon oncle ordonna de m'adjoindre un groupe de chevaliers pour me donner la culture des chevaliers, m'apprendre à lutter avec eux d'égal à égal et me faire connaître tout ce que ceux-ci doivent savoir. Il m'interdit d'habiter dans une maison, m'ordonna de vivre sous la tente; il m'interdit de manger d'autre viande que celle du gibier que je prendrais à la chasse au moyen d'un oiseau porté sur la main ou d'un chien courant devant moi, ou du gibier que je tuerais à coups de flèches. Telle fut ma situation jusqu'à ce que dix années se fussent écoulées.

"Puis, Dieu toucha le nerf vital de mon oncle et il mourut. Après lui, la fonction du patriciat fut exercée par mon père, qui m'ordonna de venir auprès de lui. Je vins; il remarqua mes qualités, comprit que j'avais été [bien] éduqué et fut saisi d'admiration. Alors il m'accorda généreusement ce que jamais rois des Rûm n'accordent à ceux qu'ils chargent d'exercer leur autorité. Il me fit préparer de grandes et de petites tentes de brocart, il m'adjoignit un groupe important de chevaliers, donnant largement à tous

tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Puis il m'envoya à nouveau vivre sous la tente et m'ordonna de me tenir éloigné des demeures paternelles."

Le patrice poursuivit: "Quinze années s'écoulèrent. Un jour, je montai à cheval pour chercher un endroit afin d'y séjourner. J'aperçus un lac d'une longueur de mille coudées et large d'environ trois cent coudées. Je donnai ordre de dresser mes tentes sur le bord du lac et je me mis en quête de gibier. Ce jour-là, Dieu me pourvut d'une quantité inespérée de venaison. Je descendis de cheval près des tentes qui avaient été dressées et j'ordonnai aux cuisiniers de me préparer les mets que je désirais. La table dressée devant moi, tandis que j'attendais de pouvoir prendre les mets dans le plat, j'entendis un vacarme dont je ne compris la raison que lorsque je vis les têtes de mes compagnons voler loin de leurs corps. [Je m'enfuis et] me cachai loin de l'endroit où j'étais [auparavent]; je me dépouillai de mes vêtements et revêtis ceux d'un de mes esclaves. Puis je regardai à droite et à gauche et je n'aperçus autour de moi que des tués. Je vis que c'était une petite troupe de Burdjân qui étaient les auteurs du massacre de tous mes compagnons. Je fus fait prisonnier comme esclave, et ils emportèrent tout ce que nous avions avec nous de tentes et autres objets et m'emmenèrent auprès du roi des Burdjân. Lorsqu'il me vit, comme il n'avait pas d'enfant mâle, il me fit traiter généreusement, me fit placer près de lui et m'appela son fils. Il avait une fille qu'il chérissait et à laquelle il avait appris à monter à cheval, à se mesurer d'égal à égal avec les chevaliers et à rivaliser [de vitesse] avec eux à la course.[7] Puis il avait dit à un groupe de ses patrices: 'Qui d'entre vous ira trouver le roi des Rûm et me ramènera un scribe de son pays qui puisse apprendre à ma fille l'art de l'écriture?' Je lui fis savoir que son messager ne pourrait lui ramener un meilleur scribe que moi. Il m'ordonna d'écrire devant lui, ce que je fis, et il admira mon écriture; il la compara avec celle de lettres qu'il avait reçues de mon père et il vit que mon écriture était meilleure. Il me confia sa fille et m'ordonna de lui apprendre l'art de l'écriture. Nous tombâmes amoureux l'un de l'autre. Elle resta avec moi jusqu'à ce qu'elle eût accompli sa treizième année. Mais un jour elle vint me trouver tout en larmes. 'Qu'est-ce qui vous fait pleurer, ô ma maîtresse?' lui dis-je. 'J'étais assise la nuit dernière,' me répondit-elle, 'devant mon père et ma mère. Le sommeil m'ayant gagné, je m'endormis et, (dans un demi-sommeil) j'entendis mon père dire à ma mère: "Je vois que les seins de ta fille sont déjà lourds, que d'autre part ce Grec est devenu d'un caractère plus rude; il ne faut pas qu'ils restent réunis à partir de maintenant. Demain, lorsqu'elle prendra sa leçon avec lui, envoie-lui

[7] Texte: *murâkada*, à lire sans doute *murâkaḍa*, à moins qu'on ne doive lire *murâkaza* dans le sens indiqué par Dozy, s.v. = combat d'avant-poste?

quelqu'un qui les séparera afin qu'ils ne se voient plus réciproquement." ' "

Le patrice poursuivit: "C'est une coutume chez les Burdjân qu'un homme fasse une demande en mariage pour sa fille et lui cherche lui-même un époux, mais il ne peut lui donner un mari sans qu'elle l'ait choisi elle-même. Je dis à la fille du roi: 'Lorsque ton père te demandera quel homme tu aimerais lui voir demander en mariage pour toi, dis-lui: "Je ne veux personne autre que ce Grec." ' A ces mots, elle se fâcha: 'Comment,' dit-elle, 'pourrais-je le prier de te demander en mariage pour moi, alors que tu es un esclave?' 'Dieu le Très-Haut ne m'a pas fait esclave,' lui répondis-je. 'Je suis de race royale et mon père est le roi des Rûm.' " Le patrice ajouta: "Les habitants [du pays des] Burdjân, appellent le patrice grec qui gouverne la province [8] des Burdjân, roi des Rûm." Il poursuivit: "La jeune fille me demanda si ce que je lui disais était vrai. Je lui en donnai l'assurance. Mais à peine avions-nous conversé un instant que le messager du roi arriva et nous sépara. Au bout de trois jours, le roi me fit appeler. J'entrai et je vis sur son visage des signes très nets d'une violente émotion.[9] Il me dit: 'Misérable, qu'est-ce qui t'a poussé à mentir sur ton origine? Je condamne à mort celui qui se réclame d'un autre père que le sien.' 'Je ne me suis pas attribué un autre père que le mien,' lui dis-je. 'Ma fille me dit que tu es le fils du roi des Rûm.' Je lui fis savoir que c'était moi qui le lui avais dit et je l'invitai à faire une enquête sur mon origine et à examiner mon cas. Il me répondit qu'il n'avait pas besoin de recourir à un envoyé pour découvrir ma situation [véritable] et connaître mon histoire, qu'il avait des moyens de me mettre à l'épreuve et de savoir si je disais vrai ou non. Je l'invitai à procéder comme il voudrait pour découvrir la vérité.

"Il fit amener un cheval, un tapis de selle, une selle et une bride, et m'ordonna de prendre en mains la bête. Je m'exécutai, (je sellai le cheval); puis il me dit de le sangler, de lui mettre la croupière et la courroie de poitrail, puis de prendre la bride et de brider l'animal. Une fois tous ces actes accomplis, il me dit de monter sur le cheval, puis de le faire marcher, puis de m'approcher et de descendre de cheval. J'accomplis successivement tous ces actes, et, au dernier, il dit: 'J'atteste qu'il est bien le fils du roi des Rûm, car il a pris le cheval à la manière d'un roi et a fait tout ce que je lui ai commandé comme le font les rois. Soyez témoins que je lui donne ma fille en mariage.' Mais quand ils [se mirent à] dire: 'Je l'atteste,' il [les arrêta], disant: 'N'attestez pas [encore].' Quand j'eus entendu ces mots

[8] Djund, proprement armée; c'est le mot par lequel les Arabes désignent les circonscriptions à la fois militaires et civiles, notamment de Syrie.

[9] Tel paraît être le sens de la phrase. Il semble que dans l'expression *amârât al-bashar* un mot soit tombé après *amârât*.

'N'attestez pas' cette parole fit sur moi l'effet d'un coup de foudre et je craignis d'en perdre le sens. Il me dit alors: 'Je ne leur ai pas défendu de rendre témoignage parce que je ne veux pas de toi [comme époux de ma fille], mais parce qu'il est une condition qu'il ne nous est pas possible de ne pas observer et que je crains d'être obligé de t'imposer. C'est une condition dont nous ne t'avons pas encore informé et que nous ne t'avons pas fait connaître, car [si nous te l'imposons], nous commettrons une injustice à ton égard, [si nous ne te l'imposons pas], nous abandonnerons la coutume de notre pays et nous trahirons notre religion. Notre coutume, ô Grec, est que deux époux ne sont jamais séparés, même si la mort atteint l'un des deux. Si le mari meurt avant la femme, nous la plaçons sur son lit, nous mettons son mari à côté d'elle et nous les descendons tous les deux ensemble dans un puits.[10] Si tu acceptes cette condition, que Dieu te bénisse dans ton mariage. Si tu ne l'acceptes pas, ma fille ne consentira pas à t'épouser, et il te sera impossible de la prendre pour femme en contradiction avec notre coutume.'

"L'amour que j'avais pour elle me força à dire que j'acceptais [d'obéir à] cette coutume. Alors le roi ordonna de faire pour chacun de nous les préparatifs du mariage, puis il nous unit. Je passai avec elle quarante jours au cours desquels personne de nous deux n'avait conscience d'autre chose que de posséder le bonheur suprême en ce monde. Puis, elle tomba malade et eut un évanouissement. Nous n'eûmes aucun doute, et de même tous ceux qui la virent, qu'elle avait rendu le dernier soupir. Je préparai ses plus beaux vêtements, je fis la même chose pour moi, et nous fûmes portés sur une seule civière, accompagnés en cortège par le roi et les habitants de son royaume jusqu'au bord du puits. Quand nous fûmes arrivés, on attacha les pieds du lit avec des cordes, on mit avec nous sur la civière des vivres et de la boisson pour trois jours, puis on nous descendit au fond du puits. Alors on laissa tomber sur nous les cordes. Mais l'une d'elles tomba sur le visage de la jeune femme et la fit revenir de son évanouissement. Elle se réveilla. Lorsqu'elle eut repris ses sens, je vis que les biens de ce monde étaient revenus à moi. Mes yeux s'habituèrent à l'obscurité, et j'aperçus, dans l'endroit où nous étions, du pain sec accumulé là depuis longtemps. Je m'en nourris et en nourris ma femme dans ce puits.

"Il ne se passait aucun jour qu'on ne descendit dans le puits un lit sur lequel étaient deux époux, l'un vivant, l'autre mort. Quand le vivant qu'on descendait était un homme, je m'empressais de le tuer, afin qu'il n'y eût aucun homme avec ma femme et moi. Si c'était une femme, la fille du roi se chargeait de la tuer par jalousie, pour éviter qu'il y eût avec moi une autre femme qu'elle. Nous restâmes dans cette situation au fond du puits pendant

[10] La réciproque qu'on attend (si la femme meurt avant le mari) n'est pas indiquée.

plus d'un an. Un jour, un seau descendit dans le puits, et je reconnus que celui qui l'avait fait descendre n'était pas un Burdjân, et que nécessairement celui qui avait fait cela était un Grec. Il me vint à la pensée de faire avancer la jeune femme afin qu'elle pût [à l'aide du seau] s'échapper et faire connaître ma situation, et qu'on me renvoyât le seau pour que je sortisse de là. Je portai la fille du roi et je la mis dans le seau avec ses vêtements, ses bijoux et ses pierres précieuses. Les gens [qui étaient au bord du puits] tirèrent le seau et la jeune femme sortit du puits. Ces gens étaient des soldats [11] de mon père, mais ils n'eurent pas l'idée de s'informer de moi et la jeune femme eut peur d'eux [et n'osa pas parler de moi].

"Ces hommes avaient vu quel chagrin s'était emparé de mon père et de ma mère à la suite de ma disparition. Ils résolurent d'amener la jeune femme à mon père, afin de recueillir pour eux-mêmes le bénéfice de leur acte, et pour que mon père et ma mère prissent la jeune femme comme enfant, retrouvassent auprès d'elle le calme de leur âme et se consolassent de ma mort avec elle. Ils l'emmenèrent donc. Mon père et ma mère se réjouirent de sa venue et retrouvèrent le calme auprès d'elle; leur affection pour la jeune femme fut durable et celle-ci obtint le meilleur des résultats.[12] En effet, un ami de mon père, homme cultivé, plein de sagesse et connaissant l'art du portrait, avait reproduit pour mon père mon image sur une planchette, l'avait peinte et l'avait placée dans une chambre; il avait dit à mon père et à ma mère: 'Quand le souvenir de votre fils provoquera chez vous une grande tristesse, entrez dans cette chambre et regardez ce portrait. Vous verserez des larmes brûlantes, mais le résultat pour vous sera une consolation.' Lorsque la jeune femme fut chez mon père, qu'elle vit mes parents entrer dans cette chambre et en sortir en larmes, elle les devança un jour alors qu'ils entraient et elle regarda l'image. Quand elle l'eut vue, elle se frappa le visage, s'arracha les cheveux et déchira ses vêtements. Ils lui demandèrent la cause de son émotion. Elle leur dit: 'Ce portrait est celui de mon mari.' Ils s'informèrent de son nom et du nom de son père et de sa mère. Elle les leur indiqua et ils lui demandèrent: 'Où est maintenant ton mari?' 'Il est dans le puits dont je suis sortie,' dit-elle. Aussitôt mon père et ma mère partirent à cheval avec la plupart des habitants du pays, accompagnés des soldats qui avaient tiré la jeune femme du puits, et y firent descendre un seau.

"Quand je vis le seau," dit le patrice, "je tirai hors du fourreau le sabre avec lequel j'avais été descendu dans le puits, je plaçai la pointe sur ma

[11] *Mamâlik*, proprement esclaves-soldats; plus loin les mêmes hommes sont désignés par *ghilmân*, même sens.

[12] Au lieu de *sharr muhaṣṣal*, il faut lire *khair*. . . .

poitrine afin d'appuyer sur elle et de la faire sortir par le dos et de me délivrer ainsi de la vie, tant ma tristesse était grande. Puis, je sautai dans le seau, m'y assis, et je fus tiré par ceux qui étaient au dessus du puits. Quand j'en sortis, je vis mon père et ma mère ainsi que ma femme au bord du puits. Ils firent approcher pour moi des montures, afin que je rentrasse à la maison de mon père et de ma mère. Mon père était devenu roi de ce pays, mais le pays ne s'était pas soumis à lui. Je fis savoir à mes parents que le mieux à faire était d'envoyer un message au père et à la mère de la jeune femme, afin qu'ils revissent leur fille comme m'avaient revu mon père et ma mère. C'est ce qu'ils firent. Ils envoyèrent avertir le père de la jeune femme, qui était le maître des Burdjân. Celui-ci partit à la tête des gens de son royaume et le père et la mère de la jeune femme virent leur fille de leurs propres yeux. Ils firent en son honneur un banquet de noces. Une trêve fut conclue entre les Grecs et les Burdjân, scellée par des serments et stipulant que pendant trente ans les deux peuples ne feraient pas d'incursions l'un contre l'autre. Les Burdjân rentrèrent dans leur pays et nous dans le nôtre. Puis mon père mourut. J'héritai du patriciat, et j'eus de la fille du roi [des Burdjân] un fils.

"Pour toi, ô Arabe," continua le patrice, "si le chagrin s'est emparé de toi au point que tu dis, sache que la délivrance va venir pour toi."

Suite du récit du prisonnier.

"A peine avait-il dit ces mots qu'entra un messager du roi des Rûm qui dit au patrice que le roi lui ordonnait de venir le trouver. Il partit et quand il fut de retour, il me dit: 'O Arabe, la délivrance est venue pour toi.' Puis il me fit le récit suivant: 'Au cours de mon séjour chez le roi, on vint à parler des Arabes; les patrices furent unanimes à les dénigrer, disant qu'ils n'avaient ni intelligence ni culture, que, s'ils avaient vaincu les Rûm, c'était grâce à la supériorité du nombre, et non par leur habile organisation. Mais moi, je fis savoir au roi qu'il en était tout autrement qu'ils n'avaient dit, et que les Arabes avaient de la culture et de l'intelligence. Le roi me dit alors que mon amitié pour mon hôte arabe me portait à l'exagération et me faisait prêter aux Arabes des qualités qu'ils n'avaient pas. Je lui répondis: 'Que le roi veuille bien me permettre de lui présenter cet Arabe et d'organiser un colloque entre lui et ceux qui parlent ainsi, afin qu'ils reconnaissent ses mérites.' Et le roi m'ordonna de te faire venir auprès de lui. 'Tu as mal fait,' dis-je, 'car je crains que si les compagnons du roi triomphent de moi, il ne me méprise, et que, si au contraire c'est moi qui triomphe d'eux, il ne me persécute.' 'Ton opinion,' me dit-il, 'est l'opinion du vulgaire, mais les rois ne sont pas ainsi. Je t'assure que si tu triomphes d'eux, tu en seras grandi aux yeux du roi et que tu jouiras auprès de lui d'une estime qui te fera obtenir de lui ce

que tu voudras, et que, si au contraire ils triomphent de toi, il se réjouira de la supériorité de ses coreligionnaires et sera tenu envers toi à des obligations. Le moins que je puisse considérer pour toi, c'est qu'il satisfera ton désir; que tu l'emportes ou que tu sois vaincu, je lui demanderai de te laisser partir de son pays et de te renvoyer dans le tien: il le fera.'

"Lorsque," dit le prisonnier, "j'entrai chez le roi, il me fit approcher de lui et me traita avec honneur. Il me dit d'engager la controverse avec ses patrices. Je lui fis savoir que je ne consentirais pas à discuter avec eux, mais que je discuterais seulement avec le grand patriarche.[13] Le roi ordonna de le faire venir. Lorsqu'il fut entré, je le saluai et lui dis: 'Que le grand et illustre maître [*shaikh*] soit le bienvenu.' Puis, je lui dis: 'Comment te portes-tu, ô shaikh?' 'Je suis en bonne santé,' dit-il. 'Et comment est ton état, en général?' 'Comme tu le désires.' 'Et comment va ton fils?' A ces mots tous les patrices se mirent à rire et dirent: 'Le patrice [c'est-à-dire celui qui était mon ami] prétend que cet Arabe est un homme cultivé et qu'il est doué d'intelligence, et il ne sait pas, dans son ignorance, que Dieu le Très-Haut a préservé le Patriarche de la paternité.' 'Il semble,' dis-je, 'que vous le considérez comme trop sublime pour avoir un fils?' 'Oui, par Dieu,' répondirent-ils, 'nous le considérons comme trop sublime, car Dieu le Très-Haut n'a pas voulu l'abaisser à cela.' 'Etrange!' leur dis-je. 'Il n'est pas permis à une des créatures de Dieu d'avoir un fils, et il est permis à Dieu — que son nom soit exalté! — le Créateur de toutes les créatures, d'avoir un fils?'

"A ces mots, le Patriarche se mit à pousser un rugissement qui m'effraya. Puis il dit au roi: 'Fais quitter immédiatement ton pays à cet homme, afin qu'il ne corrompe pas l'esprit de ses habitants.' Là-dessus, le roi appela des cavaliers, me joignit à eux, commanda pour moi des chevaux de poste et ordonna de me les faire monter, de me protéger pendant le voyage et de me remettre à ceux des Musulmans qu'ils trouveraient [aussitôt arrivés] en terre d'Islam. C'est ainsi qu'ils me remirent aux mains des habitants des marches frontières qui m'ont reçu."

Après cela le rapporteur de ce récit rapporte une conversation d' 'Abd al-Malik avec cet homme qui est sans rapport avec le chapitre.

Nous examinerons successivement dans cette anecdote la question de la transmission du récit, celle de l'historicité du héros arabe de l'histoire, nommément désigné, puis celle du cadre chronologique dans lequel se placent les événements racontés, et les éléments historiques que peut con-

[13] Le texte emploie le même mot pour patrice et patriarche, confusion fréquente chez les Arabes.

tenir ce récit. Malgré un certain nombre de traits absolument invraisemblables sur le rôle des patrices, sur celui en particulier du patrice commandant la région limitrophe des Bulgares (Burdjân)[14] et sur les rapports des Byzantins avec les Bulgares, et à travers les traits folkloriques qui semblent s'accorder aussi peu avec ce qu'on sait des Byzantins qu'avec ce qu'on connaît des Bulgares ou des Slaves, on peut essayer de déceler un élément historique et l'écho d'événements réels, mais déformés, arrangés et placés dans un cadre chronologique qui ne leur convient que partiellement.

Le récit est transmis par un nommé Nadjîd, secrétaire d'Ibrâhîm ibn al-Mahdî, d'après ce dernier qui le tenait de Mukhallad Ṭabarî, secrétaire à la chancellerie du calife abbaside Mahdî (775–785) et anciennement scribe dans les bureaux du calife omeyyade 'Abdalmalik (685–705). Tous ces personnages sont ou peuvent être réels. Cependant, seul parmi eux, semble-t-il, Ibrâhîm est connu. Il fut temporairement calife de 817 à 819, mais il dut abandonner le trône lorsque Ma'mûn arriva à Bagdad, et vécut ensuite dans la retraite jusqu'à sa mort en 839. C'était un homme très cultivé, s'intéressant surtout au chant et à la musique. Il n'est toutefois pas étonnant qu'il ait transmis un récit relatif aux aventures d'un prisonnier dans l'empire byzantin, car il est aussi la source d'un récit intéressant l'histoire intérieure de Byzance, l'assassinat de Léon V l'Arménien par Michel le Bègue, qui lui succéda en 820.[15] Mais si l'on en juge d'après la manière dont cet événement est raconté, on ne peut avoir qu'une confiance médiocre en Ibrâhîm dans cet ordre d'idées.

Il peut sembler étonnant que Mukhallad ait pu être jeune clerc à l'époque d' 'Abdalmalik et secrétaire à l'époque de Mahdî, car, entre 705, date de la mort d' 'Abdalmalik et 775, date de l'avènement de Mahdî, il s'est écoulé 70 ans. N'aurait-il pas été, même tout au début du règne de Mahdî, d'un âge trop avancé pour exercer effectivement les fonctions de secrétaire? Bien que l'histoire de la littérature arabe abonde en exemples de longévité comme de précocité, il est permis d'être un peu sceptique. La chaîne des autorités invoquée n'a d'ailleurs pas une grande importance. Elle ne prouve ni n'improuve le plus ou moins de véracité historique de l'histoire.

Le héros de notre conte, Qubâth ibn Razîn est un personnage historiquement connu. Il est classé parmi les "suivants," c'est-à-dire les hommes de la génération qui suit celle des "compagnons" du Prophète, et qui ont rapporté des traditions diverses. Nous le trouvons à la source de

[14] Voir plus bas.

[15] Ce récit est dans l'historien égyptien de l'époque tûlûnide Ibn ad-Dâya, dans le *Kitâb al-Mukâfa'a*. Voir B. Lewis, *An Arabic Account of a Byzantine Palace Revolution*, Byzantion XIV (1939), 383–386.

deux traditions ayant trait à des détails d'ordre religieux dans l'ouvrage d'Ibn 'Abdalḥakam sur la Conquête de l'Egypte, de l'Afrique et de l'Espagne. Il est donné comme ayant entendu des traditions d'un autre "suivant" plus célèbre, 'Ikrima, mort en 105 = 723, client d'Ibn 'Abbâs, et en ayant transmis à un traditionniste bien connu, une des sources d'Ibn 'Abdalḥakam, Ibn Lahî'a, mort en 174 = 790.[16] Il est exact qu'il appartenait à la tribu sud-arabique de Lakhm qui avait un établissement à Fosṭâṭ. Soyûṭî lui donne les deux ethniques de Lakhmî et Miṣrî. Il est parfaitement admissible qu'il ait habité le quartier d'al-Ḥamrâ', celui qui primitivement avait été assigné à un corps étranger (*'adjam*) du conquérant 'Amr ibn al-'Aṣ, car nous savons par Ibn 'Abdalḥakam qu'il y avait dans ce quartier un établissement (*khiṭṭa*) remontant à un Lakhmide.[17] Qubâth ibn Razîn est un traditionniste de médiocre importance. C'est tout ce que nous savons de lui et si, a priori, rien ne s'oppose à ce qu'il ait été fait prisonnier par les Byzantins à l'époque de Mu'âwiya (661–680) et libéré à celle d' 'Abdalmalik (685–705), nous ne saurions en l'absence de toute autre source être affirmatif sur ce point.

Ces quelques données chronologiques peuvent cadrer avec d'autres indications que nous fournit le récit. L'empereur désigné sous le nom de W.r.qâ' fils de M.w.r.qah et contemporain de Mu'âwiya (661–680) est soit Constans II (641–668), soit Constantin Pogonat (668–685).[18] Il peut sembler étonnant que l'un ou l'autre soit ainsi appelé en arabe. La chose paraîtra moins bizarre si l'on examine la liste des empereurs après Héraclius, telle qu'elle nous est fournie par Mas'ûdî dans les *Prairies d'Or*.[19] A la faveur de l'ignorance des traditionnistes sur l'histoire de Byzance, s'y sont glissés un Maurice et un Phocas qui n'y ont que faire, car ils sont antérieurs à Héraclius et, à la faveur de l'incertitude de l'écriture arabe, ils sont la source de confusions et de déformations graphiques qui peuvent très bien aboutir au monstre que nous trouvons dans le récit de Tanûkhî. A Maurice, fils d'Héraclius (M.w.r.q. ibn Hirakl) et contemporain de 'Othmân, succède un Phocas fils de Maurice (F.w.q. ibn M.w.r.q) à l'époque d' 'Alî (656–

[16] Voir Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futûḥ Miṣr. . . .* , éd. Torrey (New Haven, 1922), 257, 291; Soyûṭî, *Ḥusn al-Muḥâḍara*, Le Caire, 1321 H, I. 125; Dhahabî, *Mushtarik*, éd. de Jong (Leyde, 1881), 414. Ce dernier lui donne comme ethnique Tudjîbî, c'est-à-dire d'une tribu apparentée aux Lakhm et qui avait elle aussi un établissement en Egypte (Yâqût, *Mu'djam*, I, 827). Notre texte écrit faussement Qubât pour Qubâth.

[17] *Op. cit.* 116, 118, 119, 128 et sur le quartier al-Ḥamrâ' (litt. la rouge), 129. Al-Ḥamrâ' désignait les Rûm qui, avec des Persans originaires du Yémen, constituaient le corps en question.

[18] Celui qui n'est pas nommé et qui libéra le prisonnier à l'époque d' 'Abdalmalik ne peut être que Justinien II Rhinotmète soit lors de son premier règne (685–695) soit lors de son second (705–711), ou l'un de ceux qui régnèrent dans l'intervalle.

[19] II, 334–6.

660) et pendant un certain temps du règne de Mu'âwiya. Puis vient Pogonat fils de Phocas (F.l.n.ṭ ou Q.l.f.ṭ ibn F.w.q), dont le règne correspond aux dernières années de Mu'âwiya, mort en 680, aux règnes des califes suivants, et aux premières années d' 'Abdalmalik. Il y a dans ce dernier point une petite erreur, puisque l'avènement d' 'Abdalmalik est de 685 et que Constantin Pogonat règne de 668 à 685. Puis, vient un Léon fils de Pogonat (Lâwî ibn F.l.n.ṭ) à l'époque d' 'Abdalmalik. Dans cette liste, l'empereur dont le nom est le plus proche de celui de notre texte est F.w.q. ibn M.w.r.q, le squelette consonantique F.w.q. pouvant très facilement être confondu avec celui de W.r.qâ' dont la finale vocalique a été tout simplement ajoutée pour donner au mot un aspect arabe et la forme Warqâ' qui est un nom d'homme arabe bien connu. Comme dans la liste de Mas'ûdi F.w.q ibn M.w.r.q a pris la place de Constans II (641–668),[20] il s'en suit que le nom de notre texte doit représenter Constans II. Mais étant donné les incertitudes dans les connaissances qu'on pouvait avoir en milieu musulman sur les empereurs byzantins, il pourrait tout aussi bien représenter Constantin IV Pogonat, d'autant plus que les dates ne s'y opposent pas et que d'ailleurs Constantin Pogonat a été associé à l'empire de Constans II.[21]

Il y a d'ailleurs beaucoup de chances pour qu'il s'agisse de Constantin IV Pogonat plutôt que de Constans II. Il est dit en effet que le successeur de W.r.qâ' ibn M.w.r.qah était un homme très dur pour les prisonniers. Etant donné ce que l'on sait du caractère du successeur de Constantin Pogonat, c'est-à-dire Justinien II Rhinotmète, qui fut un despote passionné, plein de volonté dominatrice et non un homme calme et réfléchi comme son père Constantin Pogonat, il a pu apporter des changements dans la situation des

[20] Il est à noter que, dans le *Livre de l'Avertissement*, postérieur aux *Prairies d'Or*, Mas'ûdî nous donne une liste dans l'ensemble plus précise et plus exacte, qui est la suivante: (après Héraclius) Constantin fils de Constantin frère ou fils d'Héraclius, contemporain d''Alî et du début du règne de Mu'âwiya; H.r.q.lyâ.n.s (Héracléonas) fils de Constantin, appelé aussi Héraclius le Jeune, qui régna quatre ans et trois mois pendant le califat de Mu'âwiya; Constantin fils de Q.s.tâ, qui régna pendant le reste du califat de Mu'âwiya et jusqu'à l'avènement d''Abdalmalik (685); Ustinyânus al-Akhram (Justinien II Rhinotmète) qui régna neuf ans pendant le califat d''Abdalmalik, puis fut déposé, eut le nez coupé, s'enfuit chez les Khazares, y épousa la fille du roi, et avec l'appui de T.r.f.lâ, roi des Burdjân (Tervel, roi des Bulgares) réussit à recouvrer son trône dans le première année du règne de Walîd fils d''Abdalmalik (705). Voir *Kitâb at-tanbîh*, éd. du Caire (1938), 135, 139–140, trad. Carra de Vaux, 216–7, 224–5. Voir aussi des listes plus ou moins fantaisistes dans Ibn Khaldûn, *Kitâb al-'ibar*, éd. Shakib Arslân, I (1936), 346–347 (d'après al-Makîn), et Qalqashandî, *Ṣubḥ al-A'shâ*, V, 397. Il apparait que Mas'ûdî n'a pas su bien distinguer entre Constantin III (641), Constans II (641–668) et Constantin Pogonat (668–685). Ibn Khaldûn, p. 351, reproduisant apparemment la liste des *Prairies d'Or* a les noms suivants après Héraclius: M.w.r.q. ibn H.r.q.l.; M.w.r.q. ibn M.w.r.q.; Q.l.f.ṭ ibn M.w.r.q; Lâw.n ibn Q.l.f.ṭ; J.y.r.w.n ibn Lâw.n.

[21] S'il s'agit de Constantin Pogonat, la capture de Qubâth a pu avoir lieu lors des opérations de la dernière période de Mu'âwiya, entre 674 et 678.

prisonniers arabes afin de la rendre plus dure, et ainsi le premier empereur de notre texte serait Constantin Pogonat. S'il en est ainsi, les aventures de Qubâth ibn Razîn peuvent se placer entre 668 et 705. Quant à celles du patrice, il faudrait naturellement imaginer qu'elles se sont déroulées antérieurement. Mais, comme elles sont en rapport avec l'apparition des Bulgares et que les hostilités de Byzance contre ceux-ci ne commencent qu'en 680 [22] après l'établissement des Bulgares dans les Balkans, il n'y a pas à tenir grand compte de cette antériorité supposée.

Est-il possible de déceler dans les aventures du prisonnier et dans celles du patrice d'autres éléments historiques et de voir dans ce récit l'écho d'événements de l'histoire de Byzance?

L'auteur se représente l'empire byzantin comme divisé en douze provinces ayant chacune à leur tête un patrice, car il est visible qu'il identifie patrice et chef d'une circonscription territoriale, c'est-à-dire stratège d'un thème. Il y a là un écho vague et confus de ce qu'on trouve chez les géographes arabes Ibn Khordâdhbeh et Qodâma, mais qui correspond à une période postérieure à celle de Justinien II ou de Constantin Pogonat. Car, à leur époque, on ne comptait pas encore les quatorze thèmes énumérés par ces géographes (non compris les thèmes maritimes). D'autre part, l'auteur a mal compris les informations d'Ibn Khordâdhbeh, car, si ce dernier dit qu'il y a douze patrices dans l'empire byzantin, il sait qu'il n'y a pas d'identité entre patrice et commandant d'un thème, et que ce dernier n'est pas obligatoirement patrice. "Il y a douze patrices dans l'empire byzantin, pas un de plus, pas un de moins; six d'entre eux résident à Constantinople, résidence de l'empereur, et six dans les provinces, à savoir, le patrice d'Amorium (c'est-à-dire le stratège des Anatoliques), le patrice d'Ancyre (c'est-à-dire le stratège des Bucellaires), le patrice des Arméniaques, le patrice de Thrace, province qui est derrière Constantinople du côté des Bulgares (Burdjân), le patrice de Sicile et celui de Sardaigne." [23]

L'emploi de Burdjân pour désigner les Bulgares est courant chez les auteurs arabes,[24] bien que l'on trouve également Bulghâr et que par contre

[22] Cf. S. Runciman, *A History of the First Bulgarian Empire* (Londres, 1930), 27.

[23] Voir *Bibl. Geogr. arabicorum*, VI, 105 sq., 257 sq. (trad. 77 sq.; 198 sq.); Yâqût, II 863–5. Cf. H. Gelzer, *Die Genesis der byzantinischen Themenverfassung* (Leipzig, 1899), 10 sq. (époque d'Héraclius), 25 sq. (époque de Justinien II), 74 sq. (8e et 9e siècles); J. B. Bury, *The Imperial Administrative System* (Londres, 1911), 39 sq., et, pour la dignité de patrice, 20 sq., 28, 40. Dans les six patrices résidant à Constantinople, Ibn Khordâdhbeh comprend apparemment les quatre commandants des corps de la garde impériale, p. 109 (tr. 81–82). Ibn Ḥauqal, p. 196 de la 2e éd., parle aussi d'un nombre fixe de douze patrices (voir A. Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, II, 2e part, 412). De même dans Ibn ad-Dâyâ, *op. cit.*, on voit les douze patrices conférer pour déposer Léon V l'Arménien.

[24] Ibn Khordâdhbeh, 105 sq., 109; Qodâma, 257; Mas'ûdî, *Prairies d'Or*, IV, 38, VII, 134,

on dénomme aussi Burdjân les Burgondes. Il est évident qu'il ne peut s'agir ici que des Bulgares des Balkans. Le patrice des Burdjân est vraisemblablement le commandant du thème de Thrace, limitrophe du pays habité par les Burdjân, comme le disent les géographes arabes, et dont nous savons qu'il a été fondé à l'époque de Constantin Pogonat précisément pour la défense des territoires de l'empire contre le danger bulgare.[25]

L'histoire des rapports du patrice avec le prisonnier arabe est un petit roman comme il en existe plusieurs dans les recueils d'anecdotes arabes destinées à montrer ou à laisser croire au public musulman, pour le flatter, qu'il y avait chez les Grecs des gens qui sympathisaient avec les Musulmans. Parfois ces Chrétiens sont d'anciens Musulmans convertis au Christianisme qui conservent la nostalgie de la langue arabe et du pays de leur naissance.[26] Quant au récit du patrice et de ses aventures dans le pays des Burdjân, il semble qu'il doive être mis en connexion avec l'histoire des rapports entre Grecs et Bulgares et dériver d'informations plus ou moins fantaisistes sur certains épisodes de ces rapports, provenant de gens ayant séjourné chez les Bulgares, et plus ou moins bien comprises par les Arabes qui ont pu les entendre étant en captivité chez les Byzantins ou en pays musulman même de la bouche de Grecs transfuges et passés en terre d'Islam. On voit dans notre conte que les Burdjân sont tantôt en paix, tantôt en guerre avec les Grecs et qu' à un moment donné ils entretiennent des rapports amicaux. Il y a eu des périodes de paix où les Grecs ont été les éducateurs des Bulgares. Qu'un roi bulgare ait demandé à l'empereur un précepteur grec pour sa fille n'a rien que de très normal à partir d'une certaine époque.

On ne doit pas trop se laisser arrêter par la bizarrerie de certaines situations. On est habitué dans le genre du conte populaire à des inconséquences et des invraisemblances qui ne choquaient pas outre mesure le public auquel le conte était destiné. Si le jeune homme prisonnier des Bulgares est fils d'un patrice qui semble être à la tête de la province limitrophe des Burdjân, il ne

---

Avertissement, tr. Carra de Vaux, 52, 194, 225 (Histoire de Justinien II et Tervel), 225 (mort de Nicéphore I), 257; Ibn Miskawaih, dans de Goeje, *Fragmenta hist. arab.*, 26–27; Ibn ad-Dâyâ dans Byzantion, XIV (1939), p. 384 (mort de Nicéphore I); Yâqût, II, 863, IV, 603. Cf. Markwart, *Streifzüge*, 29, 204–6, 342; A. Seippel, *Rerum normannicarum fontes arabici*, 104; Minorsky dans *Ḥudûd al-ʿâlam*, paragr. 42, 16 et p. 423. Le mot peut aussi désigner les Bulgares de la Volga (par ex. Yâqût, I, 548; Yaʿqûbî, *Hist.*, II, 203) ou des peuples indéterminés de la région nord de l'empire (par ex. *Prairies d'Or*, II, 311, 314, *Avertissement*, 191, 195), et également les Burgondes (*Prairies d'Or*, II, 16, III, 66, 78; Ibn Rosteh, 126, 130; cf. Vasiliev, *Harun-ibn-Yahya and his description* . . . , Seminarium Kondakovianum, V (1932), 149, 152.

[25] *De Thematibus*, 44.

[26] Les anecdotes de ce genre feront l'objet d'un article que je me propose de publier ultérieurement.

peut pas être en même temps fils du roi des Rûm. Le conteur, ou le rapporteur de l'histoire, ou Tanûkhî lui-même, a si bien senti l'absurdité de cette situation qu'il a jugé bon d'ouvrir une parenthèse et de donner une explication qui évidemment ne tient pas debout, à savoir que les habitants du pays des Burdjân appellent roi des Rûm le patrice qui gouverne la province des Burdjân. Il n'y a pas de "province des Burdjân" dans l'empire byzantin. Cette expression ne peut désigner que la Thrace, limitrophe du pays des Burdjân. Mais s'il est possible que les Bulgares du peuple confondent l'empereur avec un de ses gouverneurs, comme les Arabes de l'époque antéislamique racontaient qu'ils avaient eu une entrevue avec l'empereur quand ils n'avaient vu que quelque fonctionnaire byzantin du *limes* syrien,[27] le roi des Burdjân, qui n'était certainement pas dupe, ne pouvait être considéré comme capable de faire cette confusion. Or, il regarde bien le jeune homme comme fils du roi des Rûm. Tout laisse entendre que nous nous trouvons en face d'un conte dont le héros était primitivement le fils d'un empereur. Quand il est dit que le père du jeune homme devint roi du pays, mais que le pays ne s'était pas soumis à lui, on pense plutôt à un roi qu'à un gouverneur de province. La même constatation s'impose quand, à la fin du récit, on voit le jeune homme régner, et bien qu'il soit dit qu'il a hérité du patriciat,[28] il fait plutôt figure d'empereur que de patrice.

L'arrière-plan est donc certainement la lutte entre les Grecs et les Bulgares avec ses vicissitudes diverses. Entre le moment où la jeune femme a été tirée du puits et celui où le jeune homme en sort, il y a eu, semble-t-il, une reconquête par les Byzantins d'une partie du territoire des Bulgares, sans que l'autorité byzantine y ait été solidement implantée, et ce fut certainement la situation à diverses reprises dans les régions éloignées des villes.

On peut donc risquer l'hypothèse qu'un épisode particulier des relations bulgaro-byzantines est à la base de tout cela à raison de certaines analogies de situations. Quand Justinien II, fils de Constantin Pogonat, eut en 695 été déposé, mutilé (d'où son surnom de Rhinotmète: au nez coupé) et envoyé en exil dans le thème de Cherson,[29] on sait que, accusé de comploter dans son lieu d'exil, il s'enfuit auprès du roi des Khazares qui lui donna en mariage sa fille Théodora. Il vécut un certain temps avec elle à Phanagoria.[30] Comme

[27] Cf. H. Lammens, *La Mecque à la veille de l'hégire*, 32.

[28] A deux reprises le conteur nous dit que le patriciat se transmet par héritage. C'est inexact: le fils d'un patrice ne devient pas patrice. Voir R. Guilland, *La noblesse byzantine à la haute époque*. Προσφορὰ εἰς Στ. Π. Κυριακίδην. Ἑλληνικά, Παράρτημα 4 (1953), 255. Là encore, on pense à l'empereur (voir plus loin).

[29] Voir sur l'histoire de Justinien II à partir de sa déposition, Théophane, éd. de Boor, 369–375, Nicéphore, *Breviarium*, 40–43. La source commune de l'un et de l'autre est une chronique de 713: cf. *Byzantion*, XXII (1952), 346 et *La Nouvelle Clio*, IV (1952), 290.

[30] Dans le presqu'île de Taman, à l'entrée de la mer d'Azov.

l'empereur Apsimaros demandait au khagan des Khazares de lui livrer Justinien mort ou vivant, ce dernier, mis au courant par sa femme qu'un esclave du khagan avait avertie, fit assassiner les chefs régionaux que le khagan avait chargés de le mettre à mort et s'enfuit après avoir envoyé sa femme au pays des Khazares.[31] Après un voyage maritime mouvementé, Justinien arriva au Danube. De là, il envoya un message à Tervel, maître des Bulgares,[32] et lui demanda de l'aider à recouvrer son trône. Tervel accueillit avec honneur l'ex-empereur, lui accorda son aide et, en 705, les deux complices marchaient sur Constantinople avec l'armée bulgaro-slave de Tervel. Justinien trouva le moyen de pénétrer dans la ville par un aqueduc et, profitant de la panique que sa brusque apparition avait provoquée, il s'empara du palais et recouvra son trône (automne 705). Redevenu empereur, il combla Tervel de dons précieux, lui donna le titre de César, qui, bien qu'il eût perdu son importance primitive, n'était pas moins le plus haut titre honorifique à la cour byzantine [33] et faisait participer Tervel aux hommages rendus à l'empereur, assis sur un trône à côté de lui. Après quoi, Justinien envoya une flotte pour ramener à Constantinople sa femme Théodora, qui, dans l'intervalle, lui avait donné un fils. Théodora revint avec son fils Tiberios et reçut le titre d'Augusta.

On peut supposer que les aventures de Justinien II ont donné lieu à des récits divers, déformés et enjolivés et que l'épisode du passage chez les Khazares et du mariage avec la fille (ou la soeur)[34] du khagan a été reporté chez les Burdjân, ceci d'autant plus facilement que l'histoire de Justinien se termine par une alliance avec les Bulgares. Peut-être l'attribution du titre de César au roi des Bulgares Tervel, l'illusion qu'il était devenu ainsi roi des Rûm est-elle à la base de la confusion qui s'est produite dans notre conte entre roi des Rûm et roi des Burdjân. Nous supposons donc que tous ces faits ont donné naissance à un roman qui, parvenu aux oreilles des Arabes de la manière que nous avons indiquée plus haut, ou par la voie obscure qu'emprunte de façon générale la transmission des contes, a pu recevoir chez eux de nouvelles transformations et des additions. Mêlé à une histoire de prisonnier arabe de façon très artificielle, parsemé de traits folkloriques divers et notamment agrémenté de l'épisode de l'enterrement dans un puits du mari et de la femme, qui se retrouve dans les Mille et Une Nuits, il a pris la forme particulière que nous lui voyons dans le *Faradj baʿd ash-shidda.* Il

[31] Le texte de Nicéphore dit qu'il la renvoya auprès de son père, ce qui laisserait entendre que le khagan était non son frère, mais son père (comme dans notre conte). Le même auteur dit que Théodora fut avertie par un esclave de son père.

[32] Depuis 701: Runciman, *op. cit.*, 30.

[33] Cf. Bury, *Administrative System*, 22.

[34] Voir la note 31.

est possible que le récit ait été apporté au monde arabe par un prisonnier arabe ayant séjourné en Thrace. Mais si le prototype de l'histoire du patrice est constitué par les aventures de Justinien II chez les Khazares et chez les Bulgares, il est évident que nous dépassons le cadre chronologique donné au début du conte. Il est en effet difficile que cette histoire ait pu être racontée à ʿAbdalmalik. Celui-ci est mort en octobre 705,[35] c'est-à-dire à l'époque même où Justinien II recouvrait son trône. Le cadre chronologique est donc tout à fait artificiel en ce cas, en ce qui concerne l'histoire du patrice tout au moins, et le plus vraisemblable est qu'il s'agit ici de deux récits indépendants l'un de l'autre, très différents, malgré les similitudes du thème de la délivrance après l'angoisse, qui ont été amalgamés pour les besoins de la cause. L'un, l'aventure du prisonnier arabe peut remonter à l'époque omeyyade, mais l'autre, l'aventure du patrice, est marqué de traits qui trahissent une époque postérieure au règne même d'ʿAbdalmalik. Il y a même dans le conte du patrice l'écho d'un épisode des relations bulgaro-byzantines qui nous reporte au IXe siècle. La mention d'une paix conclue entre Grecs et Bulgares peut faire penser à des dates très différentes en dehors de la période de bons rapports à l'époque de Tervel et de Justinien, mais la précision d'une trêve de trente ans entre les deux peuples nous reporte forcément à la paix que signèrent Omurtag, successeur de Krum, et Léon V l'Arménien dans l'hiver de 815–816 [36] et qui, après les guerres sanglantes du VIIIe siècle et du début du IXe, partagea la Thrace entre les deux empires et rétablit la situation qui avait été celle des deux belligérants quelque temps après la mort de Justinien II, lors du traité de Tervel avec Théodose III.[37] Aucune des nombreuses trêves conclues avant celle de 815–816 ne comportait une pareille clause; ce n'est donc guère qu'à cette dernière qu'il puisse être fait allusion ici. Ibrâhîm ibn al-Mahdî a pu avoir connaissance de la trêve de trente ans, et c'est peut-être à lui que ce détail doit de s'être glissé dans un récit dont le fond semble remonter à une époque antérieure.

Tel est, semble-t-il, l'arrière-plan historique de la partie de notre conte intéressant l'histoire des rapports entre Byzance et les Bulgares.[38]

L'ensemble du récit de Tanûkhî comporte aussi, à côté de traits historiquement vraisemblables, un certain nombre de thèmes plus ou moins légen-

[35] Au milieu de shawwâl 86 = 25 septembre – 23 octobre 705.

[36] Theophanes cont., 31, Genesius, 41; Runciman, *op. cit.*, 73–78.

[37] Voir les conditions de la paix de 716 dans Runciman, *op. cit.*, 32–33.

[38] Il y a à l'époque du roi bulgare Krum (808–814) un épisode dans lequel un Arabe joue un rôle. Mais cela n'a probablement qu'un rapport très lointain avec notre conte. Il s'agit d'un Arabe converti au christianisme, établi à Andrinople et très versé dans l'art des machines de guerre. N'ayant pas obtenu dans l'empire byzantin les honneurs et les richesses qu'il espérait, il passa aux Bulgares et seconda puissamment Krum dans les succès qu'il remporta sur les Byzantins. Voir Théophane, éd. de Bonn, 776.

daires. Dans la partie relative au prisonnier arabe apparaissent des motifs que l'on retrouve dans d'autres contes de ce genre: tel, celui de la cruauté à l'égard des prisonniers, et, à l'opposé, celui de la sympathie pour le prisonnier musulman, de même que celui de la controverse théologique dont le Musulman sort vainqueur. Dans le tirage au sort des patrices qui doivent recevoir les captifs nous avons un trait purement arabe et antéislamique. Le tirage au sort par les flèches, le *maisir*, auquel un auteur arabe Ibn Qotaiba a consacré un petit livre,[39] était surtout en usage dans l'Arabie païenne. La mention de lieux de captivité plus rigoureux les uns que les autres provient certainement d'une observation faite par des prisonniers: elle se retrouve sous une forme différente dans les géographes arabes à propos des prisons byzantines.[40] Le souci qu'a le patrice grec de ne pas troubler les habitudes alimentaires des Musulmans est un trait attesté aussi par les géographes arabes.[41]

Le récit relatif au fils du patrice abonde en thèmes folkloriques: l'oncle sans enfant mâle et qui fait éduquer son neveu pour lui succéder; le jeune prince élevé dans des principes chevaleresques loin des villes et des palais, et devant subvenir à sa nourriture par la chasse; le captif devenu précepteur de la fille du roi; la fille du roi s'éprenant de son esclave; la révélation de l'origine royale du captif par les connaissances équestres de ce dernier; la consolation par la vue du portrait; le choix de l'époux par la jeune fille (svayamvara); l'obligation pour chacun des époux de suivre son conjoint dans la mort; l'enterré vivant dans un puits; la délivrance miraculeuse; le retour de l'enfant disparu dans sa famille.

Comme nous l'avons dit plus haut nous n'étudierons pas chacun de ces thèmes. Nous nous bornerons à signaler quelques rapports entre notre récit et le recueil des Mille et Une Nuits, en particulier dans les aventures de Sindbad le Marin, ce qui laisse penser à un conte d'origine orientale transféré dans un cadre historique bulgaro-byzantin. Lors de son quatrième voyage,

[39] *Kitâb al-maisir wa'l-qidâḥ.* Voir sur le *maisir*, *Encyclopédie de l'Islam*, s.v.

[40] Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, II, 2e part., 412. Dans ce passage, Ibn Ḥauqal nous dit qu'il y a comme lieux de détention la Prison du Palais (Dâr al-Balâṭ) et quatre prisons situées chacune dans un thème (Thracésiens; Opsikion; Bucellaires; Nouméra, dans ce dernier cas par confusion entre un thème et un corps de troupe tagmatique); celles des Thracésiens et de l'Opsikion sont les plus douces, car les prisonniers n'y ont pas de chaînes. La plus rigoureuse est celle de Nouméra d'où l'on passe au Dâr al-Balâṭ. Mais selon Hârûn ibn Yaḥyâ (Vasiliev, 385), il y a quatre prisons au palais. On a remarqué depuis longtemps que, dans la relation de Hârûn, il y a une confusion entre prison (ḥabs, حبس) et armée (djaish, جيش), et Vogt dans le Commentaire du *Livre des Cérémonies*, I, 57, a noté que les quatre prisons de Hârûn, qui doivent être à la Chalcé, sont simplement des corps de garde comme les Nouméra. Notre récit confirme l'observation d'Ibn Ḥauqal selon laquelle certains thèmes avaient une prison particulière pour les captifs musulmans; il est à remarquer que ce sont trois thèmes d'Asie Mineure occidentale.

[41] Vasiliev, *op. cit.*, 388, 423.

Sindbad jeté par un naufrage dans une île et capturé par des noirs s'échappe et arrive chez un roi qui le reçoit avec bonté et le comble de faveurs quand Sindbad lui fait connaître l'usage de la selle, du mors et de l'étrier. Il épouse une dame de la cour, mais sa femme étant venue à mourir on l'enterre vivant avec elle conformément à l'usage du pays. Il se nourrit d'abord des sept pains qu'on avait coutume de mettre avec une cruche d'eau dans le cercueil du vivant, puis de ceux qu'apportent avec eux les enterrés vivants successifs, qu'il tue. Il s'échappe ensuite du puits à la manière d'Aristomène.[42]

L'obligation pour chacun des époux de suivre son conjoint dans la mort n'est pas une coutume en usage chez le peuple dont il est question dans notre récit. On ne trouve rien de semblable dans la Relation d'Ibn Faḍlân sur l'ambassade du calife Muqtadir auprès du roi des Bulgares de la Volga. Par contre on sait que, chez les Slaves, quand un homme meurt, sa femme, si elle l'aime, se suicide,[43] mais le conjoint n'est jamais enterré vivant. Placer le mort sur un lit, ou quelque chose d'analogue (barque, traineau) mettre à côté de lui des vivres et de la boisson se pratiquait chez les anciens Rûs,[44] mais enterrer vivant un conjoint d'un mort semble être un détail qui provient d'une fausse interprétation de coutumes indiennes bien connues.

Nous ne savons si notre interprétation du conte de Tanûkhî, en ce qui concerne les éléments historiques qu'il semble contenir, sera acceptée par les spécialistes de l'histoire de Byzance ou de celle des Bulgares, mais nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de faire connaître cette histoire romanesque qui, à notre connaissance, n'a jamais encore été étudiée en détail.[45]

[42] *Mille et Une Nuits*, éd. Beyrouth, III (1909), 300–303. Cf. Chauvin, *Bibl. des ouvr. arabes*, VII, 19 avec l'indication des parallèles, et pour d'autres exemples, VII, 74, VI, 165; S. Thompson, *Motif-Index of Folk-Literature* (Helsinki, 1932–1936), S. 123, 12: N. Elisséeff, *Thèmes et motifs des Mille et Une Nuits*, 141.

[43] *Ḥudûd al-ʿâlam*, 158.

[44] *Ḥudûd al-ʿâlam*, 159; cf. Ibn Faḍlân *apud* R. P. Blake and R. N. Frye, "Notes on the Risâla of Ibn Faḍlân," dans *Byzantina-Metabyzantina*, I, part II (1949), 17–18; voir aussi L. Niederlé, *Manuel de l'antiquité slave*, II (Paris, 1923–1926), 45–46.

[45] Dans les analyses qui ont été données du *Kitâb al-faradj baʿd ash-shidda* notre récit est signalé sans être examiné de façon détaillée. Wiener (voir plus haut), p. 140 se borne à indiquer qu'il s'agit d'une histoire qui se passe à l'époque d'ʿAbdalmalik. Gabrieli, dans son étude pénétrante sur la valeur littéraire et historique de l'ouvrage, a noté que ce récit témoigne d'un assez mauvais arrangement et n'a pas le réalisme descriptif, la vivacité, la logique et la vraisemblance psychologique de l'action que l'on trouve dans les autres contes du livre. Il a bien vu le rapport avec les voyages de Sindbad. La mention des Burdjân lui a fait supposer que les aventures du patrice se déroulent dans la région du Caucase.